

De très bons résultats 2020 et une nouvelle vision au service du Valais

60e assemblée générale en distanciel de FMV

Sion, le 18 juin 2021

FMV SA
Forces Motrices Valaisannes
Relations Médias
Rue de la Dixence 9
1950 Sion

+41 27 327 45 24
pascal.fauchere@fmv.ch
www.fmv.ch

HYDROÉLECTRICITÉ – FMV a réalisé un très bon exercice 2020 malgré le contexte exceptionnel de pandémie. L'année écoulée a été marquée par une transition managériale réussie, la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'entreprise au service des acteurs valaisans de l'énergie et le lancement de projets concrets de partenariats. L'assemblée générale tenue en distanciel a nommé Laurent Léger au conseil d'administration. Elle a également pris connaissance de la désignation par le Conseil d'Etat de Marylène Moos, d'Ayent, et de Diego Clausen, de Naters, au conseil d'administration.

1. Un très bon exercice 2020

A l'instar de 2019, l'année écoulée a été particulièrement favorable à l'hydroélectricité valaisanne. FMV (Forces Motrices Valaisannes) a produit 1,064 milliard de kilowattheures (kWh) en 2020, un très bon résultat supérieur de 9% à la moyenne décennale atteint grâce à l'excellente disponibilité des aménagements et des conditions climatiques et hydrologiques très favorables. Malgré la crise générée par la pandémie de coronavirus, la politique de gestion anticipée et prudente effectuée depuis plusieurs années a porté ses fruits. FMV boucle l'exercice 2020 sur un résultat opérationnel de 5,8 millions de francs suisses. L'entreprise peut ainsi poursuivre sa politique d'investissements tout en versant un dividende de 3% à ses actionnaires, le canton et les communes.

2. FMV, le plus important producteur hydroélectrique suisse à l'horizon 2050

Sur la base de la nouvelle stratégie du Canton du Valais, les réflexions industrielles ont abouti à une vision claire, ambitieuse et réaliste pour FMV. L'entreprise sera à terme le plus important producteur hydroélectrique suisse grâce à la stratégie Forces hydrauliques valaisanne entrée en vigueur en 2018 et au calendrier des droits de retour qui se profilent. Dans le cadre de l'agenda maîtrisé des retours des concessions, le Valais – communes et canton confondus – détiendra à terme au moins 60% de la production hydroélectrique située sur son territoire - dont 30% à FMV - et 40% au maximum à des partenaires hors canton intéressés. En exerçant leurs droits de retours, les communes concédantes peuvent élaborer une vision globale de l'utilisation qu'elles voudront faire de leurs eaux et décider de la stratégie énergétique qu'elles souhaitent adopter en matière de valorisation de leur hydroélectricité locale, en partenariat avec le canton et FMV, dont chaque citoyen valaisan est deux fois propriétaire, au niveau cantonal et communal. L'enjeu à venir est que le Valais ait également la maîtrise de la gestion des aménagements, ce qui lui permettra de générer sur son territoire de la plus-value, notamment en termes d'activités, d'emplois à haute valeur ajoutée et de rentrées fiscales.

3. FMV, le partenaire fédérateur des acteurs valaisans de l'énergie

C'est à ce double titre, futur propriétaire et gestionnaire, que FMV monte en puissance avec son centre de compétence. L'entreprise devient le partenaire fédérateur naturel et incontournable des acteurs valaisans de l'énergie. Aujourd'hui, la société travaille déjà sur 9 chantiers ouverts de retours de concessions et soutient les collectivités publiques et les entreprises valaisannes d'approvisionnement en électricité (EAE) dans ces dossiers complexes. L'exercice du droit de retour pour l'aménagement Ernen-Mörel, le premier réalisé dans le cadre de la stratégie Forces Hydrauliques, est exemplaire puisque l'ensemble de la chaîne de valeur restera à 100% en mains des

collectivités valaisannes. Le dossier des Forces Motrices d'Orsières dans le Valais romand prend un chemin semblable alors que se profilent, dans ce sillage favorable, d'autres retours de concessions.

Les communes sont donc des acteurs stratégiques. Les EAE le sont également en leur qualité de partenaires naturels des communes. Il s'agit donc d'établir avec elles des rapprochements nécessaires car c'est avec elles que se construit l'« Usine Hydroélectrique Valais ». C'est aussi avec ces partenaires valaisans que FMV veut créer une plateforme commune de commercialisation pour exporter la production hydroélectrique valaisanne par une mise en commun des portefeuilles énergétiques. Dans cette optique, plusieurs lettres d'intentions de partenariats sont à l'étude ou ont été signées dans les trois régions constitutionnelles du Haut, du Centre et du Bas-Valais. Les nouvelles stratégies et missions de FMV visent ainsi à fédérer le Valais dans l'intérêt de la Suisse.

4. FMV, le bâtisseur de l'« Usine Hydroélectrique Valais » pour la Suisse

Avec ses 10 TWh hydroélectriques et presque 1 TWh photovoltaïque à l'horizon 2035 contre 3 TWh de consommation, le Valais a une forte vocation exportatrice. Depuis la publication de l'étude réalisée par FMV sur le potentiel hivernal de développement de l'hydroélectricité en 2020, étude à la résonance nationale, c'est une vision globale et intégrée de l'eau, par bassin versant, qui est privilégiée. Les retours de concessions constituent l'opportunité unique de mettre en pratique cette approche, d'optimiser la production des différentes usines ainsi que d'accroître la production hivernale toujours plus recherchée au niveau suisse et européen, en tenant compte des aspects environnementaux. Des accords avec des partenaires hors canton sont donc à envisager.

5. D'importants projets en cours

Avec ces partenariats intra et extra cantonaux à l'étude, FMV et l'hydroélectricité valaisanne se posent ainsi en contributeurs fiables à la sécurité d'approvisionnement du pays. Dans ce contexte, FMV a poursuivi ses projets importants durant l'année 2020 :

- **Nant de Drance**, l'une des plus puissantes centrales de pompage-turbinage d'Europe dont FMV est partenaire à hauteur de 10% : les six pompes-turbines de 150 mégawatts chacune seront progressivement mises en service commercial dès début 2022.
- **Massongex-Bex-Rhône**, un projet d'importance nationale avec ses 80 GWh annuels projetés: MBR SA, dont FMV possède 50%, poursuit la préparation de sa demande d'autorisation de construire avec ses partenaires vaudois Romande Energie et les Services industriels de Lausanne ainsi que les négociations avec les organisations environnementales.
- **Valgrid +**, le projet de société cantonale d'exploitation du réseau électrique de distribution supra régional HT : cette société pourrait résulter d'une fusion des sociétés existantes – Valgrid et B-Valgrid dont FMV est actionnaire majoritaire – et du transfert des actifs de OIKEN dans une seule entité.
- **Plateformes de gestion et de commercialisation**, un projet commun entre FMV et les EAE intéressées : les structures permettraient de piloter les aménagements, d'optimiser les profils et de mieux valoriser le portefeuille énergétique valaisan et, au terme des retours de concession, l'« Usine Hydroélectrique Valais ».

6. Changements au conseil d'administration

Au vu des dispositions sanitaires, l'assemblée générale de FMV SA s'est tenue sans la participation physique des actionnaires. Elle a notamment nommé Laurent Léger au Conseil d'administration en remplacement de Marcel Maurer. Elle a également pris connaissance de la désignation par le Conseil d'Etat de ses deux nouveaux représentants, Marylène Moos, d'Ayent, et Diego Clausen, de Naters qui remplacent Evelyne Epiney-Savioz et Renato Kronig. Les mandats des trois administrateurs sortants n'étaient plus renouvelables.